

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 19 mai 2014

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRUN,

Etaient présents :

MM. Jean-Claude BRETNACHER, François TROMBINI, Philippe SCHUTZ, Thierry UJMA et Franck ROGOVITZ, Vice-présidents

membres en fonction : 6

membres présents : 6

Dont représentés : 0

membres absents : 0

POINT n°1 : Assainissement – Marché de fournitures et services – Essais de sol à Mégange

Monsieur le Président rappelle que ces essais sont indispensables pour définir précisément le tracé du futur réseau Chemin sous les Vignes à Mégange.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'attribuer la prestation d'essais de sol Chemin sous les Vignes à Mégange pour un montant de 3518,80 € HT,*
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

POINT n°2 : Travaux Divers – Pose de clôtures

Monsieur le Président informe le bureau de la nécessité de réaliser des travaux de pose de clôture : 30m au tribunal le long du nouveau parking et 30 m à la piscine. Il est également prévu la pose de pare-vues à la piscine le long du parking du complexe I. Wendling.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'attribuer la prestation de fourniture et pose de clôtures à la société Clôture Louis pour un montant de 5539 € HT,*
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

POINT n°3 : Ordures Ménagères – Travaux d'extension de la déchèterie - Attribution

Monsieur le Vice-président informe le bureau que la consultation est terminée. 11 entreprises ont déposé une offre. Le maître d'œuvre a terminé l'analyse des offres pour ces travaux qui débiteront en juillet.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis et le rapport d'analyse des offres,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'attribuer le marché de travaux pour l'extension de la déchèterie au groupement d'entreprises SOGEA/JEAN LEFEBVRE, offre variante, pour un montant prévisionnel sur la base du DQE de 379 253,61 € HT
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°4 : Construction d'un boulodrome – Marché de maîtrise d'œuvre - Avenant n°2

Monsieur le Vice-président informe le bureau de la demande du maître d'œuvre concernant une indemnisation au titre des frais nouveaux engendrés par le retard de ce chantier dont la durée globale est passée de 6 à 16 mois. Il est entendu que le retard pris sur le chantier ne peut être imputable au maître d'œuvre.

L'exposé du Vice-Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Vu le procès-verbal d'examen de l'avenant et le projet d'avenant,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le Président à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un boulodrome, faisant passer le montant global du marché de 31 948,88 € HT à 42 810,88 € HT, soit une plus-value de 34 %,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°5 : Salon du Livre Boulay Bouq'In – Partenariat financier Société des Eaux de l'Est

Monsieur le Vice-président informe le bureau que la Société des Eaux de l'Est devient partenaire de Boulay Bouq'in, le salon du livre de la CCPB. Elle versera une participation de 2000 € pour l'organisation de l'événement.

L'exposé du Vice-président entendu,

Après en avoir délibéré,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec la société des Eaux de l'Est pour le prochain salon du livre qui prévoit une participation à hauteur de 2000 €,

2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

POINT n°6 : Assainissement – Mise en place d'une autosurveillance sur le déversoir en entrée de station d'épuration à Boulay – Demande de Subvention

Monsieur le Vice-président informe le bureau que la réalisation de ces travaux s'avère indispensable pour se conformer à la réglementation européenne en matière de contrôle des stations d'épuration. L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse subventionne ces travaux.

L'exposé du Vice-président entendu,

Après en avoir délibéré,
Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De solliciter l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour le financement de ces travaux à hauteur de 50 % sur la base d'un montant prévisionnel de 3857,84 € HT, soit une subvention de 1928,92 € HT,
 - 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,
-

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

François TROMBINI,

Philippe SCHUTZ,

Thierry UJMA,

Franck ROGOVITZ,